

Mémoire des élections fédérales 10 juin 2007

Avec ce mémoire, Greenpeace souhaite, à l'occasion des prochaines élections fédérales, formuler quelques recommandations politiques concernant le changement climatique, la grande crise qui menace la survie de notre planète et de ses habitants. Greenpeace espère que les recommandations seront intégrées dans le programme gouvernemental de la prochaine législature. Le changement climatique ne pourra en effet être contrôlé que si le gouvernement opte pour une stratégie climatique cohérente et axée sur l'avenir, étayant une politique dynamique, innovante et durable. Greenpeace souhaite également entamer le dialogue avec tous les partis désireux de lutter contre le réchauffement de la planète et transmettre leurs réactions aux 110.000 sympathisants Greenpeace.

huit mesures concrètes

Voici les recommandations et propositions politiques. Le contexte général et les explications pour chaque recommandation sont présentés dans les pages suivantes.

1.une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80% pour 2050

Greenpeace demande:

- la fixation dans l'accord gouvernemental d'un objectif d'au moins 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 et de 80% pour 2050
- un engagement du nouveau gouvernement fédéral à élaborer un plan d'action climatique national à long terme

2.un ministre compétent pour le climat

Greenpeace demande:

- la nomination dans le nouveau gouvernement d'un ministre compétent pour le climat
- l'explication dans l'accord gouvernemental du rôle et de la fonction de la commission climatique nationale

3.une fiscalisation des émissions de gaz à effet de serre

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental du principe d'une réforme fiscale prévoyant un prix suffisamment élevé pour les émissions de gaz à effet de serre

4.un plan d'action pour l'efficacité énergétique

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental d'un objectif de réduction de la consommation d'énergie de 8% à réaliser dans le courant de la prochaine législature et de 20% pour 2020

5.un plan d'action pour promouvoir l'énergie renouvelable

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental d'un objectif de 15% de consommation d'énergie renouvelable en Belgique pour 2020
- l'engagement du nouveau gouvernement fédéral à élaborer un plan d'action national pour la promotion de la production d'énergie renouvelable

6.la fermeture des centrales nucléaires

Greenpeace demande:

- la *réaffirmation* dans l'accord gouvernemental de la loi relative à la sortie du nucléaire
- l'engagement du nouveau gouvernement fédéral à mettre en œuvre une fermeture plus échelonnée et plus rapide des centrales nucléaires

7.l'interdiction des voitures qui consomment beaucoup de carburant

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement de la Belgique à œuvrer au sein de l'Union européenne pour l'introduction rapide d'une législation contraignante relative à l'efficacité des voitures à un niveau maximal d'émission de 120 gr de CO₂ par km en 2012 et de 80 gr/km en 2020

8.la protection des forêts du monde compte tenu de leur rôle dans le maintien du climat

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement à libérer davantage de moyens pour la préservation des forêts tropicales
- la mention dans l'accord gouvernemental que la Belgique œuvrera au sein de l'Union européenne pour une interdiction de l'importation de bois illégal et abattu de manière non-raisonnée et qu'elle mettra sur pied une initiative propre à défaut de mesures législatives européennes
- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement de la Belgique à contribuer spécifiquement à la protection de la forêt équatoriale congolaise en soutenant le moratoire sur les nouveaux titres forestiers et en promouvant une bonne administration dans le secteur forestier

le réchauffement de la planète, enfin un thème électoral

Le 1^{er} février 2007 est paru le cinquième rapport d'évaluation du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui affirme que la planète est appelée à disparaître si aucun changement politique n'est opéré et si la terre continue à se réchauffer.

Ce rapport fait écho aux nombreux messages que nous recevons depuis des années déjà sur le réchauffement de la planète, mais qui n'ont manifestement pas suffisamment d'impact pour déboucher sur de véritables changements politiques.

Un rapport retentissant a également été publié en 2006: 'The Economics of Climate Change'. Ce rapport sur l'impact économique du réchauffement de la planète a été rédigé par l'économiste Nicholas Stern, pour le compte du gouvernement britannique.

On y lit noir sur blanc que le changement climatique peut provoquer (ou provoque déjà) non seulement une catastrophe écologique et sociale, mais également un fiasco économique.

Chaque tonne de CO₂ entraîne dans son sillage, selon le rapport Stern, environ 65 euros de dommages. A défaut d'un changement politique, le coût des émissions va représenter 5 à 20 % du produit intérieur brut mondial (pib), ou l'équivalent du produit intérieur brut annuel des Etats-Unis ou de l'Europe des 25. Et ce tandis que Stern évalue à 1% du pib le prix annuel à payer pour stabiliser les émissions à un niveau acceptable. Du moins si des mesures sont prises dès aujourd'hui. Plus nous reportons ces mesures, plus cela va nous coûter cher.

Toujours selon le rapport Stern, des mesures drastiques prises en 2007 pourraient avoir un rendement net mondial de 2 trillions d'euros. Et pourtant, divers segments de la collectivité continuent à freiner ces mesures, souvent sur base d'arguments économiques à court terme.

Le rapport Stern fournit un aperçu des principaux impacts du changement climatique:

- la fonte des glaciers augmente sensiblement le risque d'inondation et met en danger l'approvisionnement en eau potable pour au moins 1/6^e de la population mondiale, principalement en Asie
- les récoltes moins bonnes, surtout en Afrique, confronteront des centaines de millions de personnes à des problèmes alimentaires
- dans les pays du Nord, des vagues de chaleur et l'arrivée des maladies tropicales feront de nombreuses victimes
- au milieu de ce siècle, 200 millions de personnes seront contraintes de déménager à cause de la sécheresse, des inondations, de la hausse du niveau de la mer
- entre 15 et 40% de toutes les espèces animales et végétales disparaîtront suite à la hausse de la température de plus de 2° Celsius

En termes de solidarité, il est extrêmement navrant de constater que cet impact négatif sur les plans sociaux, écologiques et économiques sera le plus important dans les pays en développement. En effet, le climat de ces pays est plus chaud que le nôtre, leur économie est beaucoup plus dépendante de l'agriculture, le secteur qui sera le plus touché par le changement climatique, et comme leurs revenus sont plus faibles, ils auront beaucoup moins de possibilités de s'adapter au réchauffement et à ses conséquences. Ce seront donc les pays en développement qui seront les plus touchés par ce réchauffement climatique dû à des gaz à effet de serre émis majoritairement par les pays industrialisés. Ces derniers ont en quelque sorte contracté une dette historique dans le cadre de cette problématique. Le réchauffement de la planète est donc aussi un défi pour toute forme de solidarité avec le sud.

Les pays industrialisés doivent prendre l'initiative de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sur base des avis du GIEC, l'Union européenne a accepté de tenter de limiter le réchauffement de la planète à maximum 2 degrés Celsius. Pour atteindre cet objectif, il faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés. Une réduction de ces émissions d'au moins 80% (par rapport à 1990) pour 2050 s'impose. En Belgique, un objectif de réduction à moyen et à long terme doit également être fixé.

la déforestation est responsable de 18% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde

La plupart des émissions de gaz à effet de serre sont imputables à la production d'énergie. La déforestation est la seconde source d'émission. La disparition de superficies forestières très étendues, surtout dans les pays en développement, est la cause de 18 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Arrêter la déforestation est, selon Stern, la mesure la plus efficace dans tout plan d'action pour lutter contre le changement climatique. Et pourtant, la pression sur les forêts du monde ne cesse de s'alourdir. L'abattage industriel conquiert sans cesse de nouveaux territoires inexploités, comme dans les forêts congolaises. Une partie de plus en plus grande des forêts résiduelles est transformée en terres agricoles pour la culture industrielle et, ironiquement, pour planter des espèces destinées à la production de biocarburants ces dernières années. De cette façon, la production des biocarburants peut générer potentiellement plus d'émissions qu'elle n'en prévient.

production d'énergie archaïque et gaspillage d'énergie en Belgique

La Belgique possède un parc de production d'électricité assez archaïque. Les centrales nucléaires en font partie. Outre les nombreux désavantages liés à la production d'énergie nucléaire, nos centrales nucléaires forment un obstacle important pour la promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Les centrales nucléaires travaillent en continu et produisent beaucoup plus d'énergie qu'elles n'en ont besoin : une véritable culture de l'inefficacité énergétique règne en Belgique. Le réseau électrique n'offre qu'une place limitée, occupée en majeure partie par l'électricité des centrales nucléaires et la production d'électricité alternative est très difficile d'accès.

la Belgique fait partie des plus grands « émetteurs » de gaz à effet de serre

Le problème du changement climatique a été reconnu voici longtemps déjà. Le premier rapport du GIEC date de 1990, et en 1991, le gouvernement fédéral a créé le premier Conseil consultatif national pour le changement climatique. En 1992, les Etats membres des Nations-Unies ont approuvé la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) à Rio de Janeiro, suivi en 1997 par l'approbation du protocole de Kyoto, définissant des accords concrets pour la réduction des gaz à effet de serre pour 2012. La Belgique s'est également engagée dans le cadre du protocole de Kyoto à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Mais le but est loin d'être atteint. Les derniers chiffres du secrétariat du CCNUCC (octobre 2006) révèlent que la Belgique en 2004 a augmenté ses émissions de gaz à effet de serre de 1,4% au lieu de les réduire avec 7,5%.

La Belgique ne peut pas présenter des chiffres positifs pour l'instant. Par habitant, la Belgique fait partie (malgré la part importante occupée par l'énergie nucléaire dans notre production d'électricité) des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du monde (11 tonnes par habitant/an par rapport à une moyenne européenne de 8 tonnes, et un objectif mondial de 1,5 tonne). Et cela notamment parce que nous gaspillons considérablement notre énergie. Ce n'est pas un hasard si l'industrie de l'isolation européenne qualifie la Belgique de pays le plus mal isolé de l'Europe des 15. Dans une récente classification d'Ernst & Young, la Belgique occupe la 18^{ème} place de ce classement établi sur base de la part qu'occupe la production d'énergie renouvelable.

Des chiffres négatifs dont nous ne pouvons pas être fiers. Mais qui nous ouvrent en même temps des perspectives : la Belgique peut faire beaucoup mieux ! A condition de faire les bons choix, la Belgique peut avoir énormément de possibilités de réduire drastiquement ses émissions via l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable. Seulement ces choix, c'est maintenant qu'il faut les poser.

deux décisions essentielles: un objectif à long terme et la sortie de l'énergie nucléaire

Pour limiter le réchauffement de la planète, il faut modifier complètement notre système énergétique (« une (r) évolution énergétique »): nous devons être plus efficaces en matière énergétique, tant au niveau de la production d'énergie qu'au niveau de sa consommation, et nous devons passer à des méthodes de production plus propres, plus soucieuses de l'être humain et de l'environnement. Deux mesures sont essentielles à cet effet. Elles constituent les pierres angulaires de toute initiative en vue de promouvoir un système énergétique plus durable, et donc une solution pour la crise climatique:

a) le prochain gouvernement fédéral doit, avec les régions, élaborer un plan de réduction des émissions à long terme, avec comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 30% pour 2020 et 80% pour 2050;

b) le prochain gouvernement fédéral doit reconfirmer la sortie de l'énergie nucléaire, prévoir un démantèlement progressif rapide et élaborer un plan d'action pour un climat stable et favorable aux investissements dans l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable.

Certains doutent du fait que les deux (réductions drastiques des émissions et sortie du nucléaire) soient possibles. Rien n'est moins vrai. Greenpeace a demandé au DLR, l'institut allemand d'aérospatiale, l'un des plus grands instituts de recherche d'Europe, où travaillent plus de 5.000 scientifiques, d'élaborer un scénario dans le cadre duquel la Belgique sortirait rapidement du nucléaire et réaliserait une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80% pour 2050. Les chercheurs ont proposé un scénario réaliste et faisable. Il s'agit évidemment d'un scénario dans lequel des choix clairs doivent être posés. Qui doivent être posés maintenant. Nous avons 10 ans pour réaliser les changements: dans 10 ans, nous devons avoir inversé la tendance en ce qui concerne les émissions de CO₂ et remplacé la plupart de nos centrales de production d'électricité.

huit mesures concrètes

Limiter l'ampleur du changement climatique est le plus grand défi que notre communauté mondiale aura à relever ces 100 prochaines années au moins. Il n'y a pas de remède miracle et chaque solution doit cadrer dans une collaboration mondiale, dans laquelle les autorités nationales vont devoir fonctionner, également au niveau belge. Nous avons besoin d'un train de mesures pour réduire la demande d'énergie, augmenter l'efficacité énergétique et contrer la déforestation. Mais avant cela, le cadre dans lequel et avec lequel il faudra travailler doit être clairement défini. Voici huit mesures concrètes qui peuvent aider à fixer ce cadre, dans lequel des plans d'actions concrets et des mesures très concrètes devront être élaborés, avec une attention toute particulière pour la valorisation des émissions de gaz à effet de serre (le pollueur paie), la promotion des nouvelles technologies et la suppression des barrières qui empêchent un changement de comportement.

1. une réduction des gaz à effet de serre de 80 % pour 2050

Le Sommet européen de mars 2006 a confirmé une fois encore le souhait de tous les pays européens de maintenir le réchauffement de la planète sous les 2° Celsius. Pour ce faire, il faut réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'UE de 15 à 30% a affirmé le Sommet européen. Mais tous les chiffres indiquent que même une estimation de 30% reste encore trop modeste : une réduction de 30% pour 2020 et de 80% pour 2050 est une nécessité. Une telle ambition requiert une approche adéquate et cohérente. Et ce, dès aujourd'hui. Mais pour savoir où nous allons, il est essentiel de définir clairement les objectifs.

Certains de nos pays voisins ont déjà fixé des objectifs à long terme. Mais pas la Belgique. Pourtant ces objectifs forment un cadre indispensable pour entraîner les changements nécessaires dans nos modèles de consommation et de production. Greenpeace attend donc du prochain gouvernement fédéral qu'il prévoie dans sa déclaration gouvernementale une économie drastique à long terme grâce à une réduction des gaz à effet de serre de 80% pour 2050. Et qu'il commence dès le début de ses travaux à élaborer un plan climatique national intégrant un ensemble cohérent de lois et de mesures à l'échelon fédéral et régional, ainsi qu'un calendrier allant jusqu'en 2050, et le budget nécessaire pour réaliser ces mesures. Ce plan climatique doit prévoir des mesures fiscales (le carbone doit être associé à un prix), des mesures légales (les produits non-efficaces - comme les lampes à incandescence - doivent être interdits), des mesures de soutien (promotion de l'innovation des produits et de l'énergie renouvelable) et des mesures de sensibilisation (modification des modèles de consommation).

Greenpeace demande:

- la fixation dans l'accord gouvernemental d'un objectif d'au moins 30% de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 et de 80% pour 2050
- un engagement du nouveau gouvernement fédéral à élaborer un plan d'action climatique national à long terme

2. un ministre compétent pour le climat

La politique climatique est une matière complexe. Non seulement elle couvre tous les secteurs sociaux, mais si elle est majoritairement une matière régionale, elle comporte également un volet international (négociations internationales, mais également action internationale). Voilà pourquoi une coordination plus étroite et une adaptation centrale de la politique sont nécessaires. La coordination d'un plan d'action à long terme pour relever le plus grand défi de notre planète mérite toute l'attention nécessaire.

La réalisation de ce plan d'action est une responsabilité de tous les ministres et tous les gouvernements, mais la coordination de cette politique, tant au niveau de l'administration qu'au niveau des cellules politiques et des conseils des ministres, a besoin de clarté et de centralisation, ce qui implique de prévoir suffisamment de moyens pour la coordination. Pour Greenpeace, il faut attribuer une compétence spécifique pour le climat à un ministre dans le gouvernement fédéral.

Ce ministre sera alors non seulement le porte-parole national et international dans toutes les discussions relatives au climat, mais également le coordinateur de la conférence nationale sur le climat, où siègent tous les ministres concernés des divers gouvernements. Le rôle de cette conférence doit être décrit plus clairement, son impact augmenté et son fonctionnement amélioré. Le ministre du climat sera responsable de l'avancement de l'exécution du plan d'action à long terme, et de son adaptation éventuelle. Il devra aider ses collègues ministres dans les gouvernements fédéraux et régionaux, afin que tous restent conscients de leur rôle dans la limitation du changement climatique et dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

Greenpeace demande:

- la nomination dans le nouveau gouvernement d'un ministre compétent pour le climat
-l'explication dans l'accord gouvernemental du rôle et de la fonction de la commission climatique nationale

3. la fiscalisation des émissions de gaz à effet de serre

La pierre angulaire de la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre est la valorisation de ces émissions. Celles-ci ont un coût économique et leur limitation offre un avantage économique. Ces aspects doivent être pris en compte. Différents instruments, comme le système d'échange des quotas d'émissions dans l'Union européenne, sont disponibles à cet effet. Il est urgent et nécessaire que la Belgique prévoie des mesures fiscales pour taxer les émissions de gaz à effet de serre, par exemple en instituant une taxe CO₂ proportionnelle aux émissions que génèrent l'utilisation et la production des produits. Mais une telle taxe doit être suffisamment élevée pour atteindre son but, c'est-à-dire en premier lieu la suppression progressive de tous les produits polluants. Les revenus de cette taxe pourraient servir à prendre des mesures compensatoires (comme la réduction des coûts du travail), mais ils pourraient également être utilisés pour stimuler l'innovation dans les processus de production.

Pour exercer un impact, il faut que les taxes soient mises en œuvre suffisamment longtemps. D'où encore une fois la nécessité d'un objectif et d'un plan d'action à long terme.

Nos modèles de consommation et de production doivent être radicalement changés. Voilà pourquoi des mesures fiscales et autres, qui valorisent les émissions de gaz à effet de serre à un niveau suffisamment élevé (Stern parle de 65 €/tonne CO₂) sont nécessaires.

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental du principe d'une réforme fiscale prévoyant un prix suffisamment élevé pour les émissions de gaz à effet de serre.

4. un plan d'action pour l'efficacité énergétique

La plus grande contribution à la réduction des gaz à effet de serre est l'efficacité énergétique. Divers plans ont été déjà élaborés à cet effet. Mais la plupart d'entre eux sont trop laxistes et ne donnent pas assez de résultats, alors que le potentiel pour la Belgique est énorme.

Le plan d'action pour l'efficacité énergétique de la Commission européenne prévoit une économie d'énergie de 20% pour 2020. Tous les Etats membres sont à présent priés d'élaborer un plan d'action pour le mois de juin de cette année.

Espérons que les autorités belges vont y arriver également, mais la coordination nécessaire avec les régions semble difficile à réaliser. Comme nous l'avons dit déjà, le potentiel est énorme en Belgique et notre pays ne peut pas être à la traîne des ambitions de la Commission européenne. Avec de bonnes mesures fiscales, légales et de sensibilisation, la Belgique pourra certainement consommer 20% d'énergie en moins qu'aujourd'hui en 2020. Le gouvernement fédéral devrait se fixer cet objectif. Nous attendons également du prochain gouvernement fédéral qu'il prenne l'engagement de réaliser, pour la fin de la législature, une économie de la consommation d'énergie de 8%. C'est indispensable d'aller jusque là.

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental d'un objectif de réduction de la consommation d'énergie de 8% dans le courant de la prochaine législature et de 20% pour 2020

5. un plan d'action pour promouvoir l'énergie renouvelable

La Belgique est encore à la traîne dans le domaine de l'énergie renouvelable. Dans un classement récent d'Ernst & Young, la Belgique se place à la 18ème place d'une liste de 20 pays industrialisés. Pourtant, l'énergie renouvelable n'est pas seulement une réponse nécessaire au réchauffement de la planète: pour la Belgique, c'est aussi le seul type de production d'énergie et d'électricité avec lequel nous pouvons atteindre une grande autonomie au niveau de l'importation (d'énergie ou de matières premières).

Différents investisseurs, entreprises et fédérations sectorielles se plaignent du manque de soutien pour le développement de l'énergie renouvelable en Belgique. Les problèmes se situent au niveau du cadre politique (certitudes concernant les certificats d'énergie verte), le système des autorisations (la possibilité d'obtenir des autorisations), le manque de soutien financier pour la recherche et le développement, le monopole d'un grand acteur sur le marché et l'incertitude pour l'avenir des centrales nucléaires.

Le gouvernement fédéral doit formuler un cadre politique plus clair, avec un objectif ambitieux pour la part d'énergies renouvelables à réaliser pour 2020, et élaborer un plan d'action avec toutes les mesures pouvant être prises aux divers niveaux politiques et dans les diverses compétences pour promouvoir les renouvelables en Belgique. Selon Greenpeace, il est possible, à condition de bénéficier du soutien public nécessaire, la Belgique pourrait produire 15% d'énergies renouvelables en 2020. A condition que des objectifs sectoriels tels qu'au moins 20% de renouvelables dans le secteur de la production d'électricité et 14% dans le secteur du chauffage et du refroidissement soient fixés.

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental d'un objectif de 15% de consommation d'énergie renouvelable en Belgique pour 2020
- l'engagement du nouveau gouvernement fédéral à élaborer un plan d'action national pour la promotion de la production d'énergie renouvelable

6. la fermeture des centrales nucléaires

L'énergie nucléaire est une production d'électricité dangereuse. Même si les risques d'accident sont limités, l'impact potentiel d'un seul accident est énorme. Songeons à la catastrophe de Tchernobyl en 1986. Plus les centrales nucléaires belges vieillissent, plus les risques d'un tel accident augmentent. Les chiffres croissants de la prévention d'accidents "non sérieux" dans les plus anciennes centrales de Doel et Tihange le prouvent. Des inspections de l'Association Vinçotte Nucléaire ont révélé qu'en Belgique, on a dénombré 7 anomalies et 1 incident en 2005, soit des chiffres doublés par rapport à 2004. En 2005, un incident de niveau 2 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (INES, International Nuclear Event Scale) s'est produit en Belgique. Les 10 premiers mois de 2006, un second incident du même type s'est produit, en plus de 14 anomalies.

L'énergie nucléaire produit toujours des déchets radioactifs dangereux que les générations futures vont avoir sur les bras pendant des centaines de milliers d'années. Malgré les promesses faites voici 50 ans, il n'y a toujours pas de solution définitive pour éliminer en toute sécurité les déchets radioactifs.

L'énergie nucléaire n'est pas une production d'énergie durable. L'énergie nucléaire est produite sur base d'uranium qui, comme les carburants fossiles, doit être importé, le plus souvent de régions en conflit. Et l'uranium devient de plus en plus rare. On estime que l'uranium sera encore disponible sur le marché pendant 60 ans, à des prix de plus en plus élevés.

La loi sur la sortie du nucléaire prévoit une durée de vie de 40 ans pour toutes les centrales. Pourtant, les vieilles centrales impliquent des risques de plus en plus importants et les déchets nucléaires ne cessent de s'accumuler. Une fermeture assez brutale, en trois étapes, telle qu'elle est prévue dans la loi, pose également des problèmes au niveau du planning et de l'introduction de nouvelles centrales. Voilà pourquoi Greenpeace préconise non seulement le maintien de la loi relative à la sortie du nucléaire, mais également une fermeture plus rapide et plus progressive de toutes les centrales nucléaires. Les premières centrales nucléaires peuvent être fermées à très court terme, étant donné qu'une capacité de production suffisante est en place. En outre, il y a suffisamment de projets d'investissements complémentaires dans de nouvelles capacités de production, qui seront certainement stimulés par une fermeture plus rapide des centrales nucléaires.

Greenpeace demande:

- la *réaffirmation* dans l'accord gouvernemental de la loi relative à la sortie du nucléaire
- l'engagement du nouveau gouvernement fédéral à mettre en œuvre une fermeture plus échelonnée et plus rapide des centrales nucléaires

7. l'interdiction des voitures qui consomment beaucoup de carburant

Le secteur du transport est le principal responsable de la hausse des émissions de CO₂ en Belgique. C'est donc un secteur qui peut encore faire énormément d'efforts pour limiter les émissions de CO₂. Bien des mesures peuvent être prises à cet effet. Une première série de mesures à prendre concerne la réduction des transports, tant entre le domicile et le travail (promotion du télétravail) que le transport commercial (promotion des produits locaux) et le transport privé (promotion du vélo). Dans une seconde phase, une grande partie des déplacements devra s'effectuer via les transports en commun (promotion des transports publics et du covoiturage). Dans une troisième phase, souvent sous-estimée, nous devons envisager des transports plus efficaces, tout d'abord en promouvant l'utilisation de véhicules efficaces et plus économiques et en interdisant l'utilisation des voitures inefficaces. C'est dans une quatrième et dernière phase seulement que l'on peut envisager d'introduire les biocarburants, en veillant à ce que seuls les biocarburants offrant une plus-value sociale et écologique soient utilisés.

En ce qui concerne les voitures efficaces, une tentative prudente a été effectuée en Europe et en Belgique pour promouvoir les voitures plus efficaces. Sans impact convainquant pour l'instant. La vente des voitures énergétiquement efficaces est un grand succès et l'accord volontaire que la Commission européenne a conclu avec l'industrie automobile en vue de réaliser pour 2012 des émissions moyennes de 120gr/km ne s'est avéré effectif que pour un certain nombre de constructeurs pour l'instant. Des progrès doivent encore être réalisés. Voilà pourquoi l'Union européenne doit veiller à imposer à tous les constructeurs automobiles l'obligation de réaliser pour 2012 une consommation moyenne de moins de 120gr/km pour l'ensemble de leur flotte. Greenpeace souhaite que la Belgique adopte un point de vue clair à ce sujet et joue un rôle de pionnier en la matière.

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement de la Belgique à œuvrer au sein de l'Union européenne pour l'introduction rapide d'une législation contraignante relative à l'efficacité des voitures à un niveau maximal d'émission de 120 gr de CO₂ par km en 2012 et de 80 gr/km en 2020

8. la protection des forêts du monde compte tenu de leur rôle dans le maintien du climat

La destruction des forêts du monde et la transformation des forêts en terres agricoles pour la culture industrielle (comme par exemple pour la production de soja – destiné à l'alimentation de notre bétail – en Amazonie) sont responsables de 18 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Voilà pourquoi la contribution de la Belgique à la préservation des forêts primaires revêt une importance vitale. La Belgique peut contribuer de différentes manières: par des initiatives législatives qui peuvent contribuer à une gestion durable de ces forêts, en investissant dans la protection des principales forêts équatoriales, comme par exemple au Congo, et en participant à des initiatives internationales qui favorisent la protection des forêts.

Via la coopération au développement belge, la Belgique peut investir davantage dans la préservation des forêts du monde. Ainsi, la Belgique pourrait jouer un rôle de pionnier dans le renforcement d'une bonne administration dans le secteur forestier et dans le financement et l'extension des régions protégées au Congo.

La Belgique peut également jouer un rôle beaucoup plus actif dans les discussions européennes et internationales en vue de stimuler une gestion forestière durable, par exemple en soutenant une législation européenne qui refuse le bois illégal et récolté dans le cadre d'une exploitation non durable sur notre marché.

Ici encore, la Belgique pourrait accorder une attention particulière à la situation au Congo, en contrant l'extension de l'abattage industriel jusqu'à ce qu'un plan participatif d'utilisation des sols soit établi. Il faut également rechercher des alternatives à l'abattage industriel et évaluer les exploitations actuelles en fonction de la durabilité de leurs opérations.

Enfin, la préservation des forêts du monde nécessite une modification des modèles de consommation. Les autorités belges peuvent donner l'exemple et/ou stimuler la promotion du bois issu d'une exploitation durable et éviter la consommation de produits agricoles qui menacent directement la forêt (soja, huile de palme, ...).

Greenpeace demande:

- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement à libérer davantage de moyens pour la préservation des forêts tropicales
- la mention dans l'accord gouvernemental que la Belgique œuvrera au sein de l'Union européenne à une interdiction de l'importation de bois illégal et abattu de manière non-durable et qu'elle mettra sur pied une initiative propre à défaut de mesures législatives européennes
- l'intégration dans l'accord gouvernemental de l'engagement de la Belgique à contribuer spécifiquement à la protection de la forêt équatoriale congolaise en soutenant le moratoire sur les nouveaux titres forestiers et en promouvant une bonne administration dans le secteur forestier

Avril 2007